

PolySeSouvient / PolyRemembers

Étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes
Students and Graduates of Polytechnique for gun control

www.polysesouvient.ca ❖ info@Polysesouvient.ca ❖ @polysesouvient ❖ 514-816-7818



English version

Mise à jour : Adoption imminente du C-21 et nouvelle promesse d'interdire les armes d'assaut

(novembre 2023)

Aux amis de PolySeSouvient et aux partenaires du contrôle des armes :

Nous commençons par un appel à tous nos supporteurs pour nous appuyer financièrement. Vos dons constituent notre seule source de fonds. Même si le travail est entièrement réalisé par des bénévoles, le transport, le soutien technique et le matériel coûtent de l'argent! Il s'agit d'utiliser le bouton PayPal sur notre [site web](#) (à gauche) ou de faire un virement *Interac* par courriel au info@polysesouvient.ca (ne pas oublier de nous envoyer séparément le mot de passe) pour faire **un petit don** et **nous aider grandement**. Merci à l'avance!

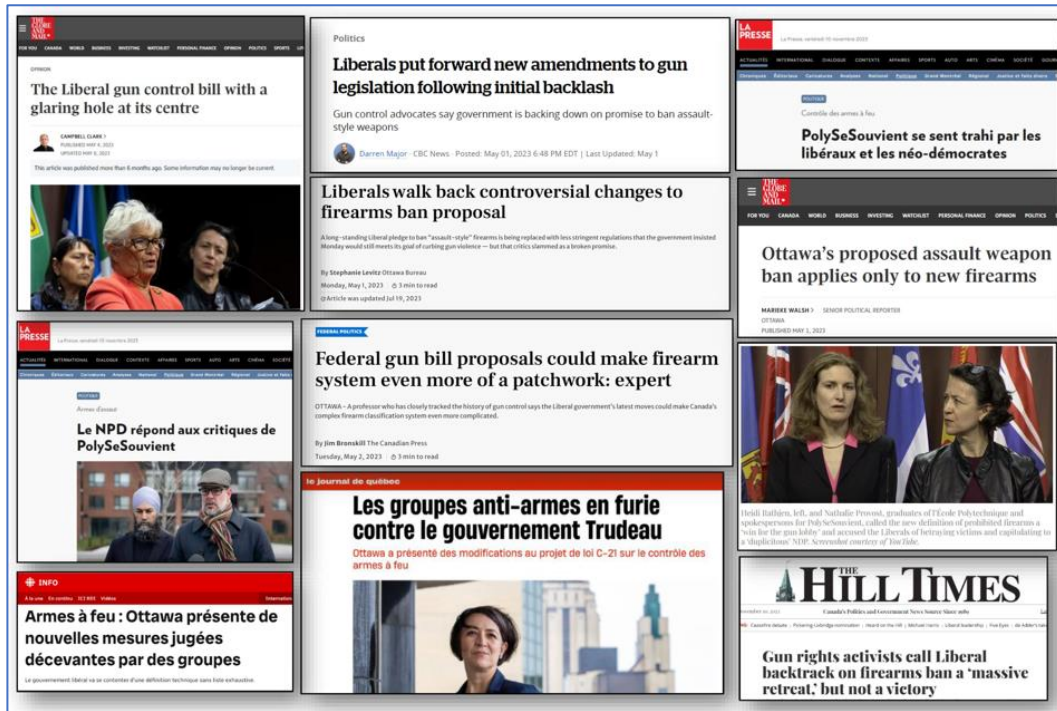
Cela dit, la [dernière fois](#) que nous avons envoyé une mise à jour, nous étions à la veille d'une annonce gouvernementale concernant les changements au projet de loi C-21 qui remplacerait les deux fameux amendements (G-4 et G-46) visant l'interdiction des armes d'assaut. Ils ont été introduits le 22 novembre 2022 et retirés le 3 février 2023 à la suite d'une [campagne de désinformation](#) manifestement réussie du lobby des armes, qui alléguait que de nombreux modèles d'armes de chasse étaient visés – un mythe repris par les députés conservateurs et néo-démocrates qui a ensuite fait boule de neige auprès des groupes de chasseurs et des communautés autochtones. Notez que la [GRC a validé](#) notre [analyse](#) montrant **qu'aucun des exemples d'armes de chasse avancées par les proarmes n'aurait été interdit!** D'ailleurs, comme par le passé dans ce dossier, nous étions fiers de pouvoir compter sur [l'appui des organisations policières du Québec](#) (FPMG, FPPQ, APPQ).

Alors que le ministre Mendicino cherchait sincèrement une solution de remplacement efficace, **ce n'est nul autre (selon plusieurs) que le Nouveau Parti démocratique qui a bloqué une nouvelle définition acceptable d'une « arme prohibée »** dans le Code criminel de manière à inclure toutes les armes d'assaut, notamment les centaines de modèles qui demeurent sur le marché, et ce, malgré [le soutien publiquement affiché](#) par Jagmeet Singh à l'égard d'une interdiction.

La « mesure » qui a résulté des négociations avec le NPD (annoncé le 1^{er} mai 2023) n'a en fait aucun effet sur le terrain. Elle ne touche que des modèles « qui n'ont pas encore été inventés », est facilement [contournable](#) et balaie du revers de la main les [482 modèles](#) qui auraient été interdits par les amendements originaux. Bien que le Bloc québécois aurait appuyé une mesure solide, il est surprenant et triste que le parti ait accepté cette coquille vide.



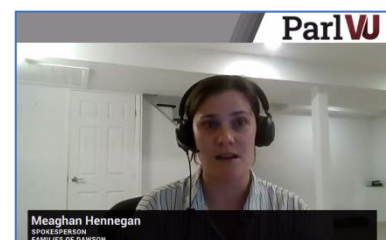
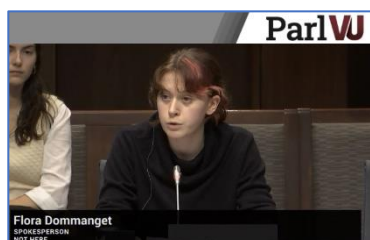
Fidèle à ses valeurs, PolySeSouvient a **immédiatement dénoncé** la nouvelle définition, surtout dans le contexte où le gouvernement décrivait la mesure comme une « **interdiction permanente des nouvelles armes à feu de style arme d'assaut au Canada** ». La Mosquée de Québec et l'Association nationale Femmes et Droit (notamment Suzanne Zaccour et Martha Jackman qui coordonnent l'appui des groupes de femmes) se sont jointes à PolySesouvient, **alors que d'autres ont malheureusement choisi de faire preuve d'aveuglement** face à cet énorme recul.



Or, malgré l'absence d'une interdiction des armes d'assaut, le projet de loi C-21 demeure relativement fort à d'autres égards et mérite d'être adopté. La législation introduit un gel national sur le transfert des armes de poing (c'est-à-dire une suppression progressive sur trois ou quatre générations) et plusieurs mesures avant-gardistes pour protéger les victimes d'abus conjugaux contre la violence armée (dont la prohibition automatique de posséder des armes pour toute personne faisant l'objet d'une ordonnance de protection liée à la violence conjugale).

Nous avons commenté son adoption à la Chambre des Communes avant l'été et avons organisé une coalition de groupes (médecins d'urgence, policiers, groupes de femmes) pour réclamer son adoption rapide par le Sénat. Nous avons également rencontré de nombreux sénateurs clés. L'adoption sans amendements est une demande que nous avons tous répétée lors de nos témoignages respectifs devant le Comité législatif sénatorial (aux côtés, comme d'habitude, de notre ami Boufeldja).

Des félicitations sont de mise pour nos alliés des familles de Dawson et de l'Association des Étudiants de Polytechnique (AEP) : écoutez ces clips de Flora Dommange de l'AEP (qui



représente aussi le mouvement étudiant Pas_Ici) et [Meaghan Hennegan](#), survivante de la tuerie à Dawson. Les étudiants ont aussi publié [cet excellent article d'opinion](#) concernant les armes d'assaut.

Le Sénat vient tout juste de conclure son examen détaillé. **Notre campagne de dernière minute cette semaine (voir [lettre](#) et [couverture](#)) semble avoir généré assez de pression pour empêcher l'adoption d'un amendement qui aurait quasi annulé le gel sur l'achat d'armes de poing!** Ultimement, la moitié des membres du Comité sénatorial étudiant le projet de loi a écouté ceux comme nous qui les exhortaient à ne pas adopter cet amendement ni tout autre amendement potentiel, ce qui aurait substantiellement retardé (et même mis en péril) son adoption (le vote à égalité, 7 contre 7, veut dire que l'amendement ne passe pas). **Cependant, il reste encore le vote final de Troisième Lecture dans la Chambre rouge avant que le C-21 devienne loi...**

L'adoption du C-21 constituera une importante victoire pour la sécurité publique, mais elle ne signifie pas la fin de notre combat dont **la mesure-phare demeure l'interdiction des armes d'assaut et des chargeurs de grande capacité**. Ainsi, depuis l'immense recul (et l'incroyable trahison) du 1^{er} mai dernier, nous avons publié des articles d'opinion (dans [la Presse](#) et le [Toronto Star](#)), écrit à tous les sénateurs pour leur demander d'appuyer ce combat spécifique, et rencontré le nouveau ministre de la Sécurité publique Dominic Leblanc, entre autres, pour discuter de solutions suite à l'échec d'inclure ces mesures dans le projet de loi C-21.

Malgré huit années de promesses brisées, nous nous permettons un peu d'optimisme... En effet, lors de son témoignage devant le Sénat au sujet du C-21, **le ministre LeBlanc a confirmé son intention d'interdire les armes d'assaut en circulation, de même que les chargeurs de grande capacité et, ce, d'ici un an!** Cette fois, la procédure serait d'émettre un deuxième décret (après avoir reconstitué son comité consultatif et obtenu les recommandations de celui-ci) pour compléter celui de mai 2020 et renforcer le règlement sur les chargeurs - ce que le ministre vient tout juste de réitérer dans [cet article de La Presse](#) qui fait suite à une série d'articles d'enquête sur [la vente illégale de SKS en ligne](#) et sur [la facilité de convertir les chargeurs « modifiables »](#) à leur pleine capacité illégale. Le projet de loi C-21 jouera un rôle déterminant en lien avec ce deuxième décret interdisant des armes d'assaut, car une de ses dispositions rendra plus difficile la déclassification (soit de rendre légale) toute arme qui a été prohibée : en effet, **en vertu du C-21, tout renversement nécessitera un débat et un vote dans les deux chambres au lieu d'un simple décret (réglementation) gouvernemental.**

Ainsi, à la veille du 34^e anniversaire du féminicide à l'École Polytechnique, nous pourrons nous réjouir des progrès concrets qui seront remportés par l'adoption (imminente) du projet de loi C-21, tout en refaisant nos réserves d'énergies pour terminer le combat en vue d'interdire les armes d'assaut une fois pour toutes!

Solidairement,

- Heidi, Nathalie, Serge, Suzanne, Boufeldja, Meaghan et bien d'autres...

Aperçu de nos actions (commençant par les plus récents) :

* Voir ici [TOUTE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE](#) (document régulièrement mise à jour)
Aussi : [Suivez nous sur Twitter](#) pour tous les développements en temps réel

- **[27 novembre 2023]** : Envoi d'une [lettre adressée aux membres du Comité sénatorial à tous les sénateurs](#) sur le risque d'un amendement au C-21 qui annulerait le gel sur l'achat d'armes de poing ([couverture](#)).
- **[11-12 novembre 2023]** : Petite contribution dans la publication de trois importants articles d'enquête par le journaliste Tristan Péloquin de La Presse concernant [la vente illégale de SKS via Facebook](#), [la facilité et vitesse avec laquelle on peut convertir les chargeurs modifiables à leur plein capacité illégale](#), et [notre critique face à la faiblesse des lois](#).
- **[30 octobre 2023]** : Diffusion d'un communiqué qui a été le premier à annoncer le jugement de la Cour fédérale qui [confirme la légalité des décrets de 2020 interdisant quelque 1 900 modèles d'armes d'assaut](#) ([couverture](#)).
- **[23 octobre 2023]** : Diffusion d'un communiqué soulignant le témoignage du nouveau ministre Dominic Leblanc devant le Sénat [qui confirme l'engagement du gouvernement d'interdire les armes d'assaut et les chargeurs de grande capacité](#), ce qui nous a permis d'annoncer une nouvelle « relation de collaboration » avec le gouvernement Trudeau à la suite de son échec d'inclure l'interdiction des armes d'assaut dans le C-21 ([couverture](#)).
- **[19 octobre 2023]** : Production et diffusion auprès des sénateurs et des médias d'un document énumérant les principaux arguments des proarmes contre le projet de loi C-21, [avec tous nos contre-arguments](#).
- **[11 octobre 2023]** : Diffusion d'un communiqué réagissant à la [prolongation de l'amnistie liée aux décrets de 2020](#) ([couverture](#) et [éditorial](#)).
- **[28 septembre 2023]** : Production et diffusion d'un document synthèse qui explique [pourquoi le projet de loi C-21 n'interdit PAS les armes d'assaut](#).
- **[16 et 23 septembre 2023]** : Publication d'un article d'opinion dans [le Toronto Star](#) et dans [La Presse](#) qui présente l'historique de notre long combat pour interdire les armes d'assaut et qui propose une nouvelle solution.
- **[20 juin 2023]** : Coordination et diffusion d'un communiqué avec médecins d'urgence, policiers, groupes de femmes et autres victimes [demandant aux sénateurs d'adopter le C-21 avant que le Sénat ne s'arrête pour l'été](#) ([couverture](#)).



- **[6 juin 2023]** : Soumission de notre [mémoire sur le projet de loi C-21](#) au Sénat.
- **[29 mai 2023]** : Production et envoi d'une lettre conjointe avec les familles de Danforth concernant l'importance de procéder rapidement avec la réglementation associée au projet de loi C-21, avec des recommandations détaillées ([couverture](#)).
- **[18 mai 2023]** : Diffusion d'un communiqué soulevant les enjeux entourant [l'adoption \(imminente\) du projet de loi C-21 par la Chambre des communes](#), notamment le fait que la force de la loi sera déterminée par la réglementation ([couverture](#)).
- **[10 mai 2023]** : Publication [d'une lettre ouverte](#) réagissant à l'énorme recul du gouvernement face aux armes d'assaut (et voir aussi [la lettre ouverte de Sylvie Haviernick](#) qui dénonce le chef du NPD pour son rôle déterminant dans ce recul).
- **[1er mai 2023]** : Organisation d'une conférence de presse à Ottawa avec des représentants de la Mosquée de Québec et de l'Association canadienne Femmes et Droits pour [dénoncer les nouveaux amendements sur les armes d'assaut](#) ([manchettes](#), [éditorial](#), chronique dans [la Gazette](#) et dans le [Globe & Mail](#) ; voir aussi [cette chronique dans le Devoir](#) qui dénonce spécifiquement le NPD).
- **[25 avril 2023]** : Diffusion d'un communiqué [réagissant aux propos du chef du NPD et au témoignage du ministre Mendicino](#) concernant les armes d'assaut. Le chef du NPD s'est fait interpellé par les médias à la suite de notre lettre ouverte critiquant son parti.
- **[24 avril 2023]** : Diffusion d'une [lettre ouverte à Jagmeet Singh](#), l'interpellant sur la position faible et insincère du NPD en lien avec les armes d'assaut ([couverture](#), [le NPD se défend](#)).



Enfin, ne manquez pas l'excellente pièce de théâtre « [Projet Polytechnique](#) », soit la cocréation du cousin d'Anne-Marie Edward (1968-1989)